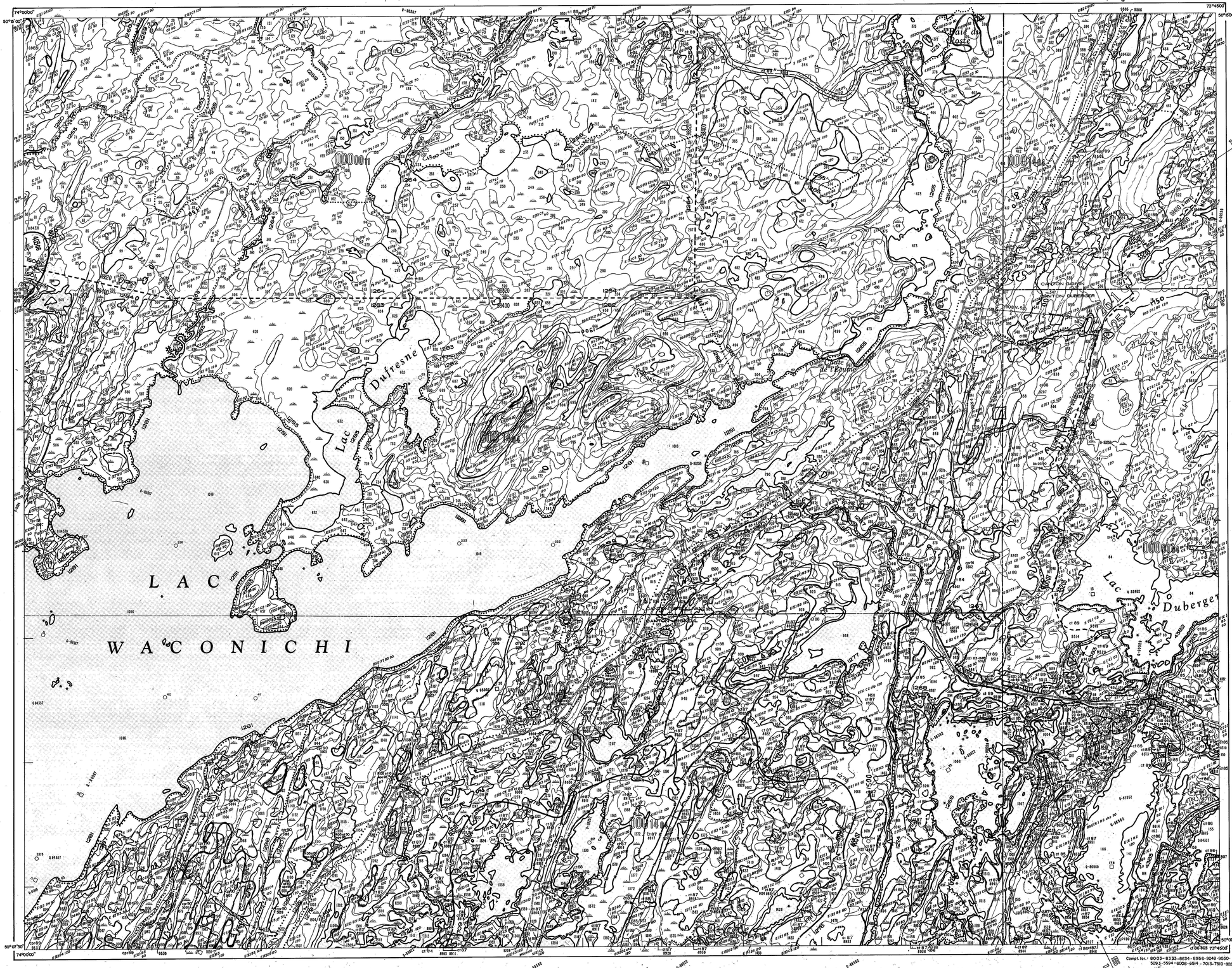

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite, peuplements
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Coupe à blanc (coupe à ras du sol)
Plantation à espèces mélangées
Plantation en clairières
Plantation de boutures
Ensemencement naturel
Cédraie commerciale
Récolte dans les bétres brûlés (détritus libres)

N.B. Ces interventions s'opposent aux perturbations et non aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze (cultivé)
— à épinettes
— à mélèze
(plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée)
— à thuya (cultivé)
— à épinettes
— à pruche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à épinettes
— à sapin et/ou épinettes
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cultivé)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à épinettes
— à sapin
(présence de sapin bouleau)
Pruchière
Pruche à épinettes
— avec pin rouge
— et/ou rouge (s'ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— avec thuya (cultivé)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin gris
— avec pin rouge
— avec épinettes et/ou épinette blanche
(plantation)
Pruche à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— avec thuya (cultivé)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin rouge
— avec épinettes et/ou pin rouge
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pruche à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— avec thuya (cultivé)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin rouge
— avec épinettes et/ou pin rouge
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cultivé)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cultivé)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze laricin)

	Tendance	Tendance
	Sol mésique	Sol humide
R	P1 (R)	P1 (R)
R (S)	P1 (R)	P1 (R)
R (PN)	P1 (R)	P1 (R)
R (PJ)	P1 (R)	P1 (R)
R (C)	P1 (R)	P1 (R)
R (Pu)	P1 (R)	P1 (R)
R (M)	B3 (E)	B3 (E)
R (Ep)	B3 (E)	B3 (E)
R (Ef)	B3 (E)	B3 (E)
R (T)	B3 (E)	B3 (E)
R	B3 (E)	B3 (E)
R (C)	B3 (E)	B3 (E)
R (Pu)	B3 (E)	B3 (E)
R (M)	B3 (E)	B3 (E)
R (Ep)	B3 (E)	B3 (E)
R (Ef)	B3 (E)	B3 (E)
R (T)	B3 (E)	B3 (E)
R (Pu)	B3 (E)	B3 (E)
R (M)	B3 (E)	B3 (E)
R (Ep)	B3 (E)	B3 (E)
R (Ef)	B3 (E)	B3 (E)
R (T)	B3 (E)	B3 (E)
R (C